



PARLEMENT

L'Assemblée nationale se dote d'un nouveau bureau



Le nouveau bureau de la chambre basse du Parlement a été mis en place hier à Brazzaville lors de la session inaugurale de la quinzième législature. Ce renouvellement est consécutif aux élections législatives de juillet 2022.

Les postes de président, premier vice-président et deuxième vice-président sont revenus à Isidore Mvouba, Léon Alfred Opimbat et Roland Bouity Viaudo. Alors que Fernand Sabaye est premier secrétaire, Kignoumbi Kia Mboungou deuxième secrétaire. Les fonctions de premier et deuxième questeur sont assumées respectivement par Abel Owassa Yoka et Destinée Hermella Doukaga.

EDUCATION

Les enseignants volontaires réclament le paiement d'arriérés de bourses



Les membres de la plateforme des syndicats unis de l'enseignement du Congo

La plateforme des syndicats unis de l'enseignement du Congo a, dans une déclaration, demandé au gouvernement, de prendre en compte ses revendications afin de ne pas perturber la prochaine rentrée scolaire. Elle réclame l'enrôlement et l'affectation des nouveaux enseignants volontaires, le paiement des arriérés de bourse, la publication des textes d'intégration à la Fonction publique des quotas de la campagne 2020-2021.

Page 5

KENYA

William Ruto remporte l'élection présidentielle

Le vice-président sortant du Kenya, William Ruto, a été déclaré vainqueur de l'élection présidentielle par la Commission électorale indépendante avec 50,49% des voix contre 48,85% pour son challenger, Raila Odinga.

Page 6



CHAMPIONNAT NATIONAL JUNIORS DE HANDBALL

Etoile du Congo et AS Neto vainqueurs



Une des équipes championnes

Les Stéliens ont remporté la vingtième édition du championnat national juniors de handball version masculine en battant NHA Sport de Pointe-Noire (34-26), le 15 août, à Makoua dans le département de la Cuvette. Chez les dames, AS Neto est arrivée à bout de l'Etoile du Congo (28-25) à l'issue d'une partie âprement disputée. La compétition

s'est déroulée en présence des dirigeants de la fédération congolaise de handball et des autorités locales.

Page 16

ÉDITORIAL

Ruée

Page 2

ÉDITORIAL

Ruée

Les mois de juillet et d'août en cours auront été marqués par la ruée des hautes autorités américaines et européennes vers l'Afrique. Après le président de la République française, Emmanuel Macron, s'en sont suivis le ministre des Affaires étrangères de la Russie, Sergueï Lavrov et le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken. Ils ont effectué des visites d'Etat au Cameroun, au Bénin, en Guinée-Bissau, au Rwanda, en Afrique du Sud, en République démocratique du Congo, en Egypte, en République du Congo, en Ouganda et en Ethiopie.

Dans un contexte marqué par les crises sanitaires, alimentaires, économiques, la guerre en Ukraine et la virulence des changements climatiques, ces déplacements des hautes autorités sont significatifs à plus d'un titre et suscitent une interrogation : quelle peut être la contribution de l'Afrique dans la recherche des solutions aux maux précités ?

Oui, l'Afrique compte. C'est incontestable ! Elle constitue l'un des grands poumons écologiques du monde et regorge de nombreuses réserves de matières premières ; si bien que les pays africains visités par ces responsables américains et européens occupent une place stratégique dans le concert des nations.

Des discussions que ces personnalités ont eues avec les dirigeants africains pendant plusieurs heures à huis clos montrent combien les sujets étaient importants et le continent noir indispensable dans le microcosme mondial.

Au moment où le monde connaît un déséquilibre commercial et diplomatique causé par les crises multidimensionnelles, l'Afrique constitue actuellement un marché propice pour les investisseurs étrangers.

Incontestablement, nous assistons à un véritable tournant historique marqué par l'affaiblissement des institutions internationales et la naissance d'un nouvel ordre mondial. Préparons-nous pour l'accueillir.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

La moisson de la 15^e session de l'Assemblée nationale jugée abondante

Sur les 66 affaires se trouvant sur la table de la chambre basse du Parlement, 46 ont été adoptées à la quinzième session ordinaire administrative marquant la fin de la quatorzième législature.



Les députés à l'hémicycle DR

Parmi les lois approuvées par les députés figurent des autorisations de ratification de nombreuses conventions financières découlant, pour la plupart, du respect des clauses de l'accord conclu avec le Fonds monétaire international, dans le cadre de la facilité élargie de crédit. Selon le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, ces projets de lois donneront d'une manière significative un coup de fouet à

ché de l'emploi, en même temps qu'elle repousse l'âge de départ à la retraite pour les fonctionnaires », a rappelé le président de l'Assemblée nationale.

Faisant le bilan de la quatorzième législature, Isidore Mvouba s'est réjoui de la moisson de ses cinq ans passés à la tête de cette institution. Du vote de la loi au contrôle de l'action du gouvernement, les députés ont, a-t-il rappelé, contribué à l'amélioration

semé sur les sillons fertiles de notre beau pays et notre récolte est bonne. Nous avons conduit à bon port le navire Assemblée nationale et ce n'est pas peu que de se satisfaire de ce bon accostage », a-t-il poursuivi, précisant que les députés ont légiféré, sans désespérer, sur des lois de portée économique, sociale et environnementale.

Revenant sur les dernières élections législatives et locales, Isidore Mvouba a réitéré ses félicitations aux heureux députés élus ou réélus. Pour ceux qui ne siègeront plus à l'hémicycle au cours de la prochaine législature, il les a remerciés pour avoir été au service du peuple et leur a souhaité du courage. « Maintenant que nous allons nous séparer, pour certains, nos chemins pourraient se croiser. Cependant, ayons à cœur de demeurer dans une posture de droiture. Evitons, quelles que soient nos positions de demain, de ressembler à ces femmes et hommes publics amnésiques qui se cramponnent aux bienfaits du court terme et sont honteusement prêts à vilipender », a conclu le président de la chambre basse du Parlement.

Parfait Wilfried Douniama

La 14^e législature a adopté la loi portant statut général de la Fonction publique. « Cette loi est venue à point nommé résoudre la lancinante question de l'emploi des jeunes qui sont recrutés tardivement sur le marché de l'emploi, en même temps qu'elle repousse l'âge de départ à la retraite pour les fonctionnaires »

l'économie nationale. La représentation nationale a également tenu, au cours de sa dernière session, le débat d'orientation budgétaire. Elle a aussi adopté la loi portant statut général de la Fonction publique. « Cette loi est venue à point nommé résoudre la lancinante question de l'emploi des jeunes qui sont recrutés tardivement sur le mar-

progressive des conditions de vie de la population. « Au moment où la page de la 14^e législature va se tourner, il me plaît de noter que la première Assemblée nationale de la nouvelle République a été l'agora qui, conformément aux missions dévolues par le peuple souverain, a pleinement joué sa partition. Comme le semeur, nous avons

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerprat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngoni /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GESTION DE LA DETTE

Le Congo révisé sa stratégie à moyen terme

La nouvelle politique de gestion de la dette pour la période 2023-2025 a été adoptée. L'exécutif veut atténuer à partir de l'année prochaine les défaillances observées, par la réduction des risques de refinancement et de taux d'intérêt du marché financier.

Au cours des trois prochaines années, le gouvernement congolais entend revoir à la hausse le montant du financement extérieur à taux fixe et d'allonger la maturité des titres publics en vue de réduire le risque de refinancement de la dette intérieure. Le niveau du risque de taux d'intérêt de la dette extérieure pourra baisser à terme de 42,7% à 35%. Le même objectif est fixé pour la dette intérieure, dont la part à rembourser dans un an devrait passer de 24,8% à 20%. Le seuil du financement extérieur devrait passer de 10% à 40% en 2025, en convertissant une partie des emprunts actuels à taux variable en des emprunts à taux fixe. Ce faisant, l'État a choisi de recourir à des financements extérieurs (emprunts) au taux concessionnel. Et les prêts en euro devraient être privilégiés, selon le Comité national de la dette publique, pour limiter l'exposition du portefeuille de la dette publique aux fluctuations de taux de change. En matière de gestion de la dette intérieure, les autorités comptent allonger la maturité des titres publics et en même temps augmenter le volume des titres publics à moyen et long terme

dans le but de minimiser le risque de refinancement. Elles misent sur l'élargissement de la base des investisseurs au-delà des banques, grâce à la mobilisation des investisseurs non bancaires et à l'amélioration de la crédibilité de l'État. Le gouvernement rassure que la stratégie choisie sera mise en œuvre par le moyen des plans annuels de financement qui seront annexés chaque année au budget. Ce nouveau cadre fixera le montant nominal de chaque instrument de financement qui sera utilisé pour couvrir le besoin d'endettement déterminé par le budget, de même que les éventuelles actions que l'État mettra en exergue pour faciliter sa mise en œuvre. Globalement, le pays devra recourir uniquement aux prêts extérieurs concessionnels en euro, optimiser la gestion des projets financés par des fonds d'emprunts, afin de permettre une accélération des soldes engagés, mais non encore décaissés, afin d'en réduire le coût d'opportunité, prendre des initiatives qui faciliteront le placement de montants de titres publics à moyen terme.

Fiacre Kombo



FOIRE ALIMENTAIRE DE BRAZZAVILLE

La 6^e édition se tiendra en septembre

L'association solidarité internationale (Essor), en collaboration avec l'association congolaise pour le développement agricole (Agridev), organisera du 1^{er} au 3 septembre prochain la 6^e édition de la foire alimSentaire de Brazzaville à la mairie de Ouenzé, dans le cinquième arrondissement de la ville capitale, où plusieurs visiteurs y sont attendus.

Parrainé par le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, l'événement vise non seulement à promouvoir et valoriser la filière agro-écologique au Congo, mais aussi à encourager la population à consommer des produits locaux. Il s'agira également d'offrir des produits de qualité et de faire découvrir aux visiteurs certaines spécialités cultivées localement par des Brazzavillois sans intrants chimiques. Prendront part à cette foire alimentaire de Brazzaville les différentes institutions du système des Nations unies, notamment le Programme alimentaire mondial, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi que les ONG Edden, Gescod etc. En effet, plus de 20 stands seront érigés pendant les trois jours d'exposition. En outre, un atelier cuisine, des jeux, des projections cinématographiques et conférences-débats vont rythmer ce rendez-vous annuel du secteur alimentaire. Cette foire constituera, par ailleurs,



une expérience enrichissante pour les producteurs et transformateurs congolais. Selon les organisateurs, elle sera également une occasion pour mieux s'imprégner des ONG et autres organisations du secteur

agroalimentaire au Congo. Notons que l'Essor, créée en 1992, a pour mission d'aider les populations les plus vulnérables à acquérir des moyens pour améliorer durablement leur condition de vie à tra-



L'animation dans les stands de la foire alimSentaire/DR

vers des partenariats avec d'autres ONG et associations locales, pour des projets de développement en éducation, formation et insertion professionnelle, développement agricole et orientation sociale.

Quant à Agridev, c'est une organisation non gouvernementale congolaise, dont les activités sont axées sur le développement agricole et la sécurité alimentaire.

Gloria Imelda Lossele

BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

N° 002/BDEAC/DARH/APMGS/AMI/22

**Pour le recrutement d'un Co Commissaire aux Comptes
pour les exercices budgétaires 2022/2023/2024 de la BDEAC**

1. La BDEAC est l'Institution de Financement du Développement de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Elle a pour mission :

(i) - de promouvoir le développement durable des pays de la CEMAC et de contribuer à l'intégration économique des pays de l'Afrique Centrale, notamment par le financement des investissements nationaux, multinationaux et des projets d'intégration économique ;

(ii) - d'apporter son concours aux Etats, aux organisations sous-régionales, aux institutions financières et aux opérateurs économiques, dans leurs efforts pour la mobilisation des ressources financières et le financement des projets notamment pour préserver les écosystèmes et lutter contre le changement climatique ;

(iii) - d'appuyer les Etats, les organisations sous-régionales, et les opérateurs économiques dans le financement des études de faisabilité des programmes et projets.

2. Les missions assignées à la Banque ont pour but de lui permettre de contribuer efficacement à la croissance des économies des pays membres régionaux, à l'amélioration des conditions de vie des populations de la Sous-Région dans le cadre d'une réduction durable de la pauvreté, tout en sauvegardant sa stabilité financière.

3. Conformément aux dispositions régissant le fonctionnement de la BDEAC, les opérations de la Banque sont exécutées selon les règles et usages commerciaux et bancaires en conformité avec le Plan comptable adopté par le Conseil d'Administration du 22 mai 1979 et agréé par la BEAC. Les comptes font l'objet d'un contrôle par deux (02) Commissaires aux comptes.

Les comptes de la Banque sont arrêtés conformément aux deux (02) dispositions suivantes :

-Article 28 des Statuts de la BDEAC : « Les comptes de la Banque sont arrêtés et balancés le 31 décembre de chaque année. Ils sont soumis à l'examen du Conseil d'Administration et à l'approbation de l'Assemblée Générale sur rapport des Commissaires aux Comptes » ;

-Article 3 du Règlement Financier : « L'exercice financier de la Banque commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre ».

4. Dans le cadre du renouvellement du mandat du Co-Commissaire aux comptes pour les trois (03) exercices suivants 2022, 2023 et 2024, la BDEAC lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la sélection d'un Cabinet de renommée internationale chargé de fournir les services de commissariat aux comptes.

5. La BDEAC invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt, en s'appuyant sur toutes informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pour l'exécution des services de commissariat aux comptes, notamment dans un environnement où sont appliquées les normes IAS/IFRS (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expériences dans des condi-

tions semblables) etc.

6. Les cabinets intéressés pour soumissionner devront répondre aux exigences suivantes :

(i) - Ne pas être sous le coup d'une suspension, d'une interdiction, d'une exclusion ou d'une liquidation des biens (fournir une attestation judiciaire de non liquidation des biens) ;

(ii) - Etre à jour vis-à-vis de l'Administration sociale (Exemple : la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, CNSS) et fiscale (Attestations originales de Régularité Fiscale et de législation du travail datant de moins de trois (3) mois faisant foi) ;

(iii) - Etre membre d'un organisme professionnel de renommée internationale ;

(iv) - Disposer des ressources humaines qualifiées pour la conduite de la mission suivant les exigences des Termes de références ;

(v) - Avoir au moins cinq (05) années d'expérience dans l'audit, le contrôle et la certification des comptes d'institutions internationales- joindre contrats et/ou attestation de bonne exécution.

(vi) - Utiliser le français comme langue de travail et être disponible pour effectuer les travaux dans les délais requis.

7. Les manifestations rédigées en français doivent être envoyés à la BDEAC par courrier électronique, au plus tard le 25 août 2022 à 15 heures. Ils seront adressés à :

**« Monsieur le Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC)
Offre pour le recrutement d'un Co Commissaire aux Comptes
pour les exercices 2022/2023/2024 »**

Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO

BP 1177, Brazzaville, République du Congo

E-mail : bdeac@bdeac.org / passationdemarches@bdeac.org

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires par voie électronique, aux jours et heures suivants : du lundi au vendredi, de 08H00 à 17H00.



EDUCATION

Des propositions pour une rentrée scolaire apaisée

La plateforme des syndicats unis de l'enseignement du Congo a fait une déclaration dans laquelle des propositions ont été formulées à l'endroit du gouvernement afin que la rentrée scolaire 2022-2023, prévue en octobre prochain, ne soit pas perturbée.

Pour la plateforme des syndicats unis de l'enseignement du Congo, le gouvernement devrait publier tous les textes d'intégration à la Fonction publique, ainsi que des quotas comptant pour la campagne 2020-2021. La notification et le traitement du quota d'intégration 2022 devraient également être faits, y compris le paiement des arriérés de bourse de décembre 2020 et 2021 du même mois. « La publication de l'arrêté interministériel fixant les primes et indemnités des enseignants dans le statut particulier ; les rappels d'activités dus aux cadres de l'éducation nationale ; l'enrôlement des nouveaux enseignants volontaires », peut-on lire dans la déclaration, signée par tous les représentants des syndicats de cette plateforme,



comme revendications à satisfaire pour une rentrée 2022-2023 apaisée. Néanmoins, les syndicats unis

de l'enseignement du Congo ont reconnu des avancées réalisées par le gouvernement sur plusieurs dossiers. Il s'agit notamment de l'enrôlement et l'affectation des nouveaux enseignants volontaires ; de la réduction des arriérés de

bourse, de huit à deux mois ; la publication des textes d'intégration à la Fonction publique des quotas campagne 2020-2021 à plus de 50%. La vulgarisation du statut particulier des agents de l'éducation nationale ; la prise en compte dans le traitement du prochain quota 2022 des enseignants de plus de 45 ans avec la promulgation du statut général de la Fonction publique allongent la liste des réalisations que la plateforme a saluées. Par ailleurs, pour l'année scolaire qui vient de s'achever, cette plateforme s'est dite satisfaite de la réussite de l'année scolaire 2021-2022, de la dotation de nouvelles infrastructures scolaires en général et la réussite des examens d'Etat en particulier.

Rominique Makaya

CNSS

La caisse se dote des instruments de réforme de système d'information

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a présenté, le 12 août, à Brazzaville, deux instruments de réforme de son système d'information afin de faciliter la communication entre les employeurs et employés dans leur mouvement vers la structure.

Il s'agit de la télé-déclaration et du site web de la Caisse nationale de sécurité sociale: www.cnss.cg déjà opérationnel. L'objectif est d'informer les employeurs sur le fonctionnement de la caisse, ainsi que sur la procédure d'obtention des formulaires.

La présentation a été faite par le directeur général de la société Kiya software and solution, le Sénégalais Ahmadou Yéri Diop. L'orateur a précisé que le site permettra de mettre à la disposition des entreprises toutes les informations sur les cotisations sociales, prestations et sur toute la problématique en matière de formation et de communication de la CNSS.

Pour chaque type de prestation, a-t-il poursuivi, les détails seront donnés pour ceux qui ne sont pas familiers à la CNSS, ainsi qu'à ceux qui ne sont pas dans la réglementation des pièces à fournir.

Toutefois, la télé-déclaration permettra de matérialiser certaines opérations des cotisations sociales, mieux gérer son système de cotisation, faire le contrôle automatique ainsi qu'intégrer dans l'ensemble des cotisations antérieurement déclarées.

De même, l'instrument facilitera le processus des déclarations chaque mois via un fichier normalisé, afin de pouvoir transmettre toutes les cotisations des travailleurs aux



employeurs. Il sert également à recueillir toutes les informations antérieures pour un contrôle adéquat, en cas d'informations contradictoires. « La télé-déclaration va donner l'occasion à la caisse d'alimenter le compte individuel des travailleurs pour gérer les carrières des cadres », a indiqué Ahmadou Yéri Diop.

De son côté, le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale, Evariste Ondongo, a indiqué que l'obligation de reverser les cotisations sociales est assujettie à une autre obligation relative à la déclaration des salaires, des cotisations sociales et la taxe unique de salaire. « La télé-déclaration existe depuis longtemps à la CNSS, mais elle se fait manuellement avec suffisam-

ment de temps pour les employeurs et la caisse qui procède à son tour au classement. Elle sera opérationnelle en octobre prochain, après formation des agents évoluant dans les services concernés, en commençant par Brazzaville et Pointe-Noire, avant de s'étendre dans les départements du pays », a-t-il fait savoir.

Abordé à cette occasion, le directeur du capital humain de la Banque commerciale internationale, Lylian Akiera, a félicité l'initiative de la CNSS d'avoir modernisé son système à travers son site internet, la plateforme de déclaration, pour ne pas rester en marge de l'évolution mondiale. Selon lui, ces outils permettront de gagner en temps et en efficacité.

Lydie Gisèle Oko

SANTÉ

Cinq dirigeants africains et européens appellent à produire localement plus de vaccins

Cinq chefs d'Etat et de gouvernement d'Europe et d'Afrique plaident pour un partage des technologies et un soutien à l'innovation afin de produire localement plus de vaccins dans le monde face aux pandémies.

« Il ne s'agit pas de savoir si une nouvelle pandémie se déclarera, mais quand », écrivent les présidents français, rwandais, sud-africain et sénégalais, le chancelier allemand et le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans une tribune publiée dans le quotidien français Le Monde (*). « Il est grand temps d'intensifier la collaboration, de favoriser la production locale et de renforcer la confiance dans les produits fabriqués localement, afin de mieux se préparer à la prochaine crise », insistent-ils. L'Afrique est le continent le moins vacciné au monde contre la Covid-19, avec moins de 20% de ses 1,2 milliard d'habitants ayant reçu deux doses de vaccin.

La première usine de vaccins à ARN messager d'Afrique a été inaugurée en juin au Rwanda, avec pour objectif de fabriquer d'ici début 2024 des traitements contre la Covid-19 et d'autres maladies à destination de millions d'habitants du continent.

L'Afrique du Sud a aussi ouvert une usine de vaccins contre la Covid en janvier. Le Sénégal doit également devenir un hub régional pour la fabrication de vaccins.

« Il est difficile de construire une unité de production de vaccins, mais il est encore plus difficile d'en assurer la pérennité », soulignent les signataires de la tribune. Ils appellent pour cela à renforcer la formation des personnels, la réglementation, en Afrique et ailleurs dans le monde, ainsi qu'à financer plus d'investissements dans la préparation aux pandémies.

La technologie de l'ARN peut aussi être « adaptée pour lutter contre d'autres maladies, comme l'infection par le VIH, la tuberculose, le paludisme et la leishmaniose », relèvent-ils.

D'après AFP

(*) Emmanuel Macron, Paul Kagame, Cyril Ramaphosa, Macky Sall, Olaf Scholz et Tedros Adhanom Ghebreyesus.

KENYA

William Ruto remporte la présidentielle

Le vice-président sortant William Ruto a été déclaré, le 15 août, vainqueur au premier tour de l'élection présidentielle du 9 août, avec 50,49 % des voix contre 48,85 % pour son principal rival, Raila Odinga.

Sitôt les résultats publiés par la Commission électorale indépendante (IEBC) sous haute pression, et agitée par des divisions internes, des partisans de Raila Odinga ont laissé éclater leur déception. Des manifestations ont secoué plusieurs quartiers populaires de la capitale Nairobi.

En effet, le camp adverse conteste les résultats, et envisage de déposer un recours auprès de la Cour suprême. L'écart est en effet mince : 233 000 voix séparent l'actuel numéro deux du gouvernement de son principal adversaire, Raila Odinga. A 77 ans, William Ruto concourait pour la cinquième fois à l'élection présidentielle.

Signalons que William Ruto avait fait du pouvoir d'achat son cheval de bataille, promettant des emplois quand trois personnes sur dix vivent dans l'extrême pauvreté dans un pays éprouvé par les effets de la pandémie et de la guerre en Ukraine et où l'inflation a explosé.

Yvette Reine Nzaba

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE DES JEUNES

L'OIT exhorte les Etats à mettre sur pied une politique efficace

Inquiète de l'augmentation du nombre de jeunes sans emploi et dont l'âge avance désespérément, l'Organisation internationale du travail (OIT) a publié, le week-end dernier, un rapport sur la question. L'expertise souligne que la reprise de l'emploi des jeunes tarde à se faire sentir.

Selon l'institution onusienne, le nombre total mondial de jeunes chômeurs devrait tomber à soixante et treize millions en 2022, soit une baisse de deux millions par rapport à l'année précédente. Ce chiffre représente une légère amélioration par rapport à 2021 qui représentait soixante et quinze millions, mais reste supérieur de six millions en 2019 avant la pandémie de la Covid-19.

« Entre 2019 et 2020, les personnes âgées de 15 à 24 ans ont connu un pourcentage de perte d'emploi bien plus élevé que le reste du marché du travail. La part des jeunes qui n'ont pas d'emploi, d'éducation ou de formation en 2020 est passée à 23,3% », précise l'OIT tout en signifiant qu'il s'agit d'une augmentation de 1,5 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. Et, ce niveau n'a jamais été atteint

depuis au moins quinze ans. Tenant compte de ces taux, la crise de Covid-19 a révélé un certain nombre de lacunes dans la manière dont les besoins des jeunes sont pris en compte, en particulier les plus vulnérables tels que les nouveaux demandeurs d'emploi, les décrocheurs scolaires.

Déplorant cette situation du manque d'emploi chez les jeunes, la directrice générale adjointe de l'OIT, Martha Newton, a spécifié que parmi les jeunes en quête d'emploi, les femmes sont moins bien loties que les jeunes hommes. Ainsi, 27,4% des jeunes femmes devraient travailler en 2022 contre 40,3% des jeunes hommes. Ce qui signifie que les jeunes hommes ont presque 1,5 fois plus de chances que les jeunes femmes d'être employés. « D'une manière générale, l'écart entre les sexes a montré peu de signes de réduction au cours des deux

dernières décennies », ajoute le rapport.

Les jeunes africains choisissent de se retirer du marché du travail

Faisant une comparaison par rapport à d'autres régions du monde, le document de l'OIT indique qu'en Europe et en Asie centrale, le taux de chômage devrait être de 16,4%. En Asie et dans le Pacifique, le taux devrait correspondre à la moyenne mondiale, soit 14,9%. En Amérique latine, il devrait atteindre un taux inquiétant de 20,5%, tandis qu'en Amérique du Nord, le chiffre devrait être de 8,3%. Alors qu'en Afrique, le taux de chômage des jeunes est de 12,7%. Il masque le fait que de nombreux jeunes ont choisi de se retirer complètement du marché du travail. Car, plus d'un jeune sur cinq en Afrique n'a pas un emploi lié à leur formation. Ainsi, pour atténuer ce

chômage, l'OIT invite les gouvernements à miser sur des économies verte et bleue qui sont des ressources durables. A travers cette piste, environ huit millions d'emplois supplémentaires pour les jeunes pourraient être créés d'ici à 2030. nette de 24 millions de nouveaux emplois dans le monde, dont 6,4 millions seraient occupés par des jeunes. « La révolution verte et bleue permettrait de créer cent trente et neuf millions d'emplois supplémentaires dont trente et deux millions pour les jeunes. Mais, les investissements dans les secteurs des soins permettraient aussi de créer dix-sept millions d'emplois supplémentaires », ajoute encore le rapport avant de conclure que ce que les jeunes ont le plus besoin, c'est le marché du travail qui fonctionne bien, avec des opportunités d'emplois décents.

Rock Ngassakys

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



MALI

Reprise des rotations de contingents de la Minusma suspendues

La Minusma annonce la reprise des rotations de contingents suspendues par les autorités maliennes de transition. Une suspension en vue de dégager un plan optimal permettant de faciliter la coordination et la réglementation.

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) a annoncé la reprise des rotations des contingents militaires et policiers de la Minusma le 15 août, après leur suspension par les autorités de transition. Pour des raisons de sécurité nationale, le gouvernement de transition dudit pays avait décidé de suspendre toutes les rotations de contingents militaires et policiers de la Minusma. Cette décision faisait suite à l'arrestation de 49 militaires ivoiriens à Bamako, qualifiés par les autorités de transition de « mercenaires », alors qu'Abidjan a rassuré que « ces militaires sont régulièrement inscrits dans l'effectif de l'armée ivoirienne et se trouvaient au Mali, dans le cadre des opérations des Éléments nationaux de soutien ». 5

« Pour mieux gérer les mouvements des contingents et des éléments nationaux de soutien, de nouvelles procédures ont été convenues entre le gouvernement de la transition et la Minusma, lors de la réunion de la Minusma et du



gouvernement au niveau ministériel, le 1er août courant », peut-on lire dans un communiqué de la mission onusienne. « Les autorités maliennes ont très rapidement approuvé les requêtes de vols transmises par note verbale, et il est prévu que les rotations recommencent dès ce lundi, comme cela a été prévu par la Minusma », selon la même source, qui souligne une « très bonne coordination avec le gouvernement ».

Autorisation de survol du territoire malien : L'Allemagne doit passer par la Minusma

Ainsi, le Mali a notifié à l'Allemagne de passer par la Minusma, pour avoir l'autorisation de survol de son espace aérien et cela pour des impératifs de sécurité nationale, a déclaré le chef de la diplomatie malienne, vendredi, Abdoulaye Diop, alors qu'il recevait l'ambassadeur allemand au Mali,

Une opération de rotation de la Minusma DR

Dietrich Pohl. La ministre allemande de la Défense, Christine Lambrecht, avait déclaré le 12 août que son pays a décidé de suspendre « jusqu'à nouvel ordre » la majeure partie de ses opérations militaires au Mali dans le cadre de la mission de l'ONU, la Minusma. Selon elle, « le gouvernement malien a encore une fois refusé d'autoriser un vol qui devait assurer une rotation de personnel ». Elle a regretté ce nouveau refus de vol mal-

gré des assurances contraires données par le ministre malien de la Défense, Sadio Camara, lors d'un entretien téléphonique le 11 août, selon elle. Pour Abdoulaye Diop, il s'agit de « fausses informations faisant état d'un refus des autorités maliennes d'accorder l'autorisation de survol au contingent allemand », soulignant avoir expliqué à l'ambassadeur Dietrich Pohl, « la mise en place d'un nouveau mécanisme d'approbation des rotations de contingents, à la faveur de la réunion de coordination tenue, le 1er août 2022, avec la mission onusienne ». Et d'ajouter : « Ce nouveau dispositif répond à des impératifs de sécurité nationale [avant d'inviter] l'Allemagne à renouveler sa demande de rotation dans le cadre de ce mécanisme à travers la Minusma », en lui rassurant du traitement diligent qui sera réservé à la requête. Pour compenser le départ des forces françaises, le nombre de soldats allemands au sein de la Minusma est passé de 1100 à 1400.

Noël Ndong

DETENTION DES SOLDATS IVOIRIENS

Macky Sall médiateur entre Bamako et Abidjan

Le président en exercice de l'Union africaine, Macky Sall, est arrivé au Mali le 15 août, en vue d'entamer les négociations pour la libération de 49 soldats ivoiriens arrêtés à l'aéroport de Bamako en juillet dernier.

Les militaires, emprisonnés pour « tentative à la sûreté de l'État », sont accusés par le pouvoir malien d'être des « mercenaires ».

Macky Sall a passé quelques heures à Bamako avant de s'envoler pour N'Djamena. Il s'est notamment entretenu avec le président malien de transition, le colonel Assimi Goïta, sur la transition et le sort des soldats ivoiriens détenus à Bamako depuis plus d'un mois. A l'issue de la visite de Macky Sall, le président malien de transition a communiqué brièvement dans un tweet, en évoquant des discussions ayant porté sur « la bonne marche de la transition et l'appui de l'Union africaine » et sur le renforcement de la coopération entre le Mali et le Sénégal.

Macky Sall et Assimi Goïta ont surtout évoqué le sort des 49 militaires ivoiriens arrêtés à Bamako et incul-

pés officiellement le 12 août pour notamment « complot contre le gouvernement » et « atteinte à la sécurité de l'État. »

Les autorités maliennes les accusent d'être des « mercenaires », mais Abidjan assure que ce sont des soldats de l'armée régulière venus en soutien à la mission onusienne dans le pays, la Minusma. Ce que les Nations unies ont confirmé avant de faire machine arrière, en raison, semble-t-il, de dysfonctionnements administratifs.

Plusieurs tentatives de médiation, celle du Togo notamment, sont en cours. Elles n'ont jusqu'ici pas permis de trouver d'issue. Le président de l'Union africaine va donc, à son tour, tenter de trouver les voies d'une sortie de crise négociée, à l'amiable, entre le Mali et la Côte d'Ivoire.

Yvette Reine Nzaba

L'armée française quitte définitivement le pays

Les derniers soldats français encore présents au Mali ont définitivement quitté le 15 août le pays, après la décision d'Emmanuel Macron de mettre fin à l'opération Barkhane



Le départ des forces françaises met fin à neuf ans d'opérations militaires au Mali. Selon un communiqué, les soldats français venaient « de la plate-forme opérationnelle désert de Gao, transférée aux Forces armées maliennes depuis ce matin ».

La présence française au Sahel sera divisée par deux d'ici à la fin de l'année, à 2.500 militaires. Le Niger a accepté le maintien d'une base aérienne à Niamey et l'appui de 250 soldats pour ses opérations militaires à la frontière malienne.

Le Tchad continuera à héberger une emprise française à N'Djamena et la France espère conserver un contingent de forces spéciales à Ouagadougou, la capitale bur-

kinabè.

De son côté, la France a salué l'opération et fait savoir que « ce retrait du Mali ne diminue en rien la mobilisation de la France pour faire libérer notre compatriote M. Olivier Dubois », le journaliste enlevé en avril 2021 par les jihadistes du groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans.

Lancée en 2014 à la suite de l'opération Serval au Mali (2013), l'opération Barkhane avait pour but de repousser les offensives jihadistes dans la région du Sahel. 59 soldats français ont perdu la vie au cours de cette opération.

Y.R.Nz.

CÔTE D'IVOIRE

Les voix réclamant une loi d'amnistie seront-elles entendues ?

Après avoir rencontré séparément les anciens présidents, Henri Konan Bédié en novembre 2020 et Laurent Gbagbo en juillet 2021, un mois après son retour à Abidjan, l'actuel chef de l'Etat ivoirien, Alassane Ouattara, a multiplié ces derniers temps des signes d'apaisement dans son pays à l'histoire récente marquée par la violence politique. Un élan qui a été conforté par l'annonce, le 7 août dernier, de la grâce présidentielle accordée à son prédécesseur qui était condamné à 20 ans de prison, mais cette faveur est jugée insuffisante par sa formation politique et de nombreux Ivoiriens.

Au lieu de la grâce annoncée à l'occasion de la fête de l'indépendance, Laurent Gbagbo veut plus : l'amnistie dans la perspective de la présidentielle de 2025, parce qu'il espère être candidat à ce scrutin. C'est pour cette raison que le Parti des peuples africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI), créé par lui-même l'an dernier, est monté au créneau pour appeler à une action plus conciliante de la part du pouvoir. Estimant que la grâce qui a été annoncée « ne correspond pas aux attentes légitimes » du peuple, le PPA-CI, qui veut que les autorités ivoiriennes prennent une loi d'amnistie qui efface la peine, contrairement à la grâce présidentielle. La grâce permet au condamné de ne pas purger sa peine en prison, mais elle ne l'annule pas, contrairement à l'amnistie. Ce qui revient à dire qu'une épée de Damoclès reste toujours suspendue sur la tête de Laurent Gbagbo, au cas où il serait candidat

à la prochaine élection présidentielle, puisqu'une personne condamnée ne peut nullement se présenter.

Au sujet de la loi d'amnistie, Justin Koné Katinan, porte-parole du PPA-CI, relève que Laurent Gbagbo « n'a jamais demandé de grâce présidentielle », mais elle s'avère nécessaire, étant donné que la Côte d'Ivoire est dans un processus de dialogue politique « qui doit aller jusqu'au bout pour arriver à l'amnistie ». « La grâce présidentielle, telle qu'elle est donnée est déjà un pas, mais ce n'est pas ce que nous attendions (...). Nous voulons l'amnistie », a-t-il souligné. Et d'ajouter que la loi d'amnistie devrait également concerner « les prisonniers civils et militaires » de la crise post-électorale sanglante de 2010-2011, comme cela a été préconisé par le dialogue politique initié par le gouvernement ivoirien en vue de la réconciliation nationale.

L'amnistie créera des difficultés constitutionnelles à Laurent Gbagbo

De son côté, Jean Alabro, analyste politique indépendant à Abidjan, affirme que la décision d'accorder la grâce plutôt que l'amnistie a été mûrement réfléchie et « soupesée » par le chef de l'Etat qui sait mieux que quiconque que « cela créera des difficultés constitutionnelles à Gbagbo pour être candidat ».

Laurent Gbagbo a été acquitté en mars 2021 de crimes contre l'humanité par la Cour pénale internationale (CPI) qui a permis son retour en Côte d'Ivoire peu après. Malgré cela, il restait sous le coup d'une condamnation dans son pays à deux décennies de prison pour « le braquage » de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pendant la crise susmentionnée. Une condamnation qui, selon le PPA-CI, « ne repose sur aucun fait réel ». La BCEAO

« n'a jamais porté plainte pour braquage et ne s'est pas constituée partie civile dans le procès qui a conduit à la condamnation », fait remarquer ce parti, ajoutant qu'« il est temps de fermer la parenthèse » de la crise survenue en Côte d'Ivoire, « en suivant la voie ouverte par la Cour pénale internationale » qui a acquitté Laurent Gbagbo.

En dépit de la grâce présidentielle accordée à Laurent Gbagbo, ni lui, ni Henri Konan Bédié, n'ont pas répondu à l'invitation d'Alassane Ouattara à participer le 8 août dernier aux célébrations du 62e anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire à Yamoussoukro. Si pour de nombreux Ivoiriens les deux anciens présidents ont boudé la fête d'indépendance parce que le régime n'a pas pris en compte les doléances des opposants, les proches de Laurent Gbagbo justifient cette absence au fait que le gouvernement maintient en prison certains

militaires ayant servi cet ancien chef d'Etat. « Il était difficile pour le président Gbagbo d'aller assister au défilé de l'armée nationale alors que des soldats qui ont servi sous ses ordres sont encore en prison », a précisé le porte-parole du PPA-CI. Quant à Cyrielle Koné Obré, la porte-parole d'Henri Konan Bédié, elle a dit que l'ancien président n'a pas assisté aux festivités pour des « raisons personnelles », mais il y avait mandaté une délégation de cinq dirigeants.

Hormis la question de l'amnistie qui fait couler beaucoup d'encre, le PPA-CI se félicite de l'annonce par le président Ouattara du dégel des comptes de Laurent Gbagbo et du paiement de ses arriérés de rentes viagères, ainsi que de la libération conditionnelle de deux anciennes figures de l'appareil militaire et sécuritaire de son régime, condamnées pour leur rôle dans la crise de 2010-2011.

Nestor N'Gampoula



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

SADC

Le décor planté pour la tenue du quarante-deuxième sommet

Plusieurs chefs d'État sont arrivés, le 16 août, à Kinshasa pour participer au quarante-deuxième sommet ordinaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc) dont la présidence, pour l'exercice 2022-2023, sera assurée par le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Premier à fouler le sol congolais dans l'avant-midi, le président de la République des Seychelles, Wavel Ramkalawan. Il a été accueilli à sa descente de l'avion par le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde. Après les honneurs militaires, il a été conduit au salon du pavillon présidentiel avant de quitter l'aéroport pour le centre-ville.

Cinq minutes après, c'est l'avion du président namibien Hage Geingob qui a atterri sur la piste de l'aéroport international de Ndjili, bénéficiant du même dispositif protocolaire. Troisième personnalité de marque à arriver, Samia Suhulu, présidente de la République Unie de Tanzanie. C'est à 11h45 que son avion s'est posé sur le tarmac de l'aéroport. A sa descente d'avion, elle a été accueillie par le Premier ministre, Sama Lukonde. Quatrième personnalité à faire de même, le vice-président du Botswana Ponatshego Kedikilwe.

Quant à la cinquième, du moins pour l'avant-midi, c'est le président Lazarus Chakwera du

Malawi. Ce dernier assure la présidence en exercice de la Sadc. C'est avec lui que se fera la remise-reprise. Il est à noter que la présidence d'un an que va assumer le chef d'Etat congolais fait partie de la routine des organisations internationales. Et parmi les défis qui attendent la gouvernance institutionnelle congolaise, l'on peut citer la santé, mais surtout les questions économiques, la sécurité maritime dans la sous-région, la zone de libre-échange en Afrique australe, laquelle doit être soutenue par la zone de Libre-échange continentale. Mais aussi la mise en place des agences spécialisées et leur mécanisme d'exécution.

Notons que plusieurs autres dirigeants de l'Afrique australe étaient annoncés le même jour dans la soirée parmi lesquels Cyrille Ramaphosa de l'Afrique du Sud, Prithvirajsing Poopun de l'île Maurice, Filipe Nyusi du Mozambique, Sa Majesté le roi Mswati III d'Eswatini (il est accompagné de son épouse), Hakainde Hichilema de la Zambie

et Emerson Mnangagwa du Zimbabwe. En attendant l'ouverture solennelle du sommet prévue pour ce 17 août dans la salle des congrès du Palais du peuple spécialement aménagée pour garantir le bon déroulement des travaux proprement dits, plusieurs délégations ministérielles séjournent déjà à Kinshasa depuis plusieurs jours pour des travaux préparatoires de cette importante rencontre. La Sadc est un groupe régional de quinze États membres fondée en 1980. C'est une organisation qui vise à promouvoir le développement économique de l'Afrique australe. Son siège est à Gaborone au Botswana depuis le 17 Août 1992. Ses objectifs consistent notamment à réaliser le développement et la croissance économique, alléger la pauvreté, mettre en valeur le niveau et la qualité de la vie des peuples australes et assister les désavantagés sociaux par l'intégration régionale, promouvoir les valeurs communes de démocratie et de respecter l'intégrité territoriale.

Alain Diasso

DÉMOGRAPHIE

Kinshasa la ville francophone la plus peuplée devant Paris

Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo (RDC), est la ville francophone la plus peuplée (12,83 millions d'habitants), devant Paris (11 millions).

Maîtrisé par 321 millions de locuteurs sur cinq continents, le français est la cinquième langue la plus parlée au monde. En tenant compte de la population, Paris a perdu sa première place au profit de Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo, un pays qui compte plus de 90 millions d'habitants, dont 51% parlent quotidiennement le français, selon l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

Top 15 des villes francophones les plus peuplées dans le monde. Kinshasa (RDC) : 12,8 millions Paris (France) : 11 millions Abidjan (Côte d'Ivoire) : 5,4 millions Yaoundé (Cameroun) : 4,6 millions Casablanca (Maroc) : 4,3 millions Bamako (Mali) : 4 millions Ouagadougou (Burkina Faso) : 3,8 millions Alger (Algérie) : 3,7 millions Dakar (Sénégal) : 3,7 millions Montréal (Québec, Canada) : 3,7 millions Mbuji-Mayi (RDC) : 3,6 millions Douala (Cameroun) : 3,6 millions Port-au-Prince (Haïti) : 3,1 millions Conakry (Guinée) : 2,9 millions Beyrouth (Liban) : 2,8 millions

L'Afrique compte aujourd'hui environ 200 millions de personnes parlant la langue française contre 65 millions de Français. Autrement dit, seulement 30% environ des francophones dans le monde sont Français. Selon l'OIF, en 2050 environ, il y aura 700 millions de francophones dans le monde dont plus de 80 % seront Africains. La langue française n'est donc plus celle du colonisateur comme aiment encore la qualifier certains. Elle est aujourd'hui une langue africaine. «La langue appartient au peuple qui la parle et la fait sienne», disait le linguiste Claude Hagège.

Noël Ndong

INTERVIEW

Manuel Wollschläger : « Notre objectif est d'accompagner le processus de démocratisation »

En fonction depuis juillet dernier, le nouveau directeur de la Fondation allemande Friedrich-Ebert-Stiftung en RDC présente l'organisation qui a cent bureaux à travers le globe. « Promouvoir la participation de la population à la vie politique » et favoriser son « implication dans les dialogues, la prise des décisions politiques » au quotidien est, nous dit-il dans cet entretien exclusif accordé au Courrier de Kinshasa, inscrit dans l'agenda de la représentation établie à Kinshasa en 2020.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Pouvez-vous en quelques mots nous présenter la Fondation Friedrich-Ebert ?

Manuel Wollschläger (M.W.) : La Fondation Friedrich-Ebert est une fondation politique allemande proche du parti social-démocrate, selon la politique allemande, il est plutôt de gauche. A ce titre, la transformation sociale, les intérêts des travailleurs et le monde du syndicalisme sont nos thématiques phares.

L.C.K. : Quel est l'intérêt pour la Fondation-Friedrich-Ebert d'avoir une représentation ici à Kinshasa, en RDC ?

M.W. : La Fondation Friedrich-Ebert a presque cent bureaux établis dans le monde entier. Celui de Kinshasa a été ouvert il n'y a pas longtemps. Nous avons signé un accord-cadre

avec le gouvernement congolais en 2018 avant l'ouverture proprement dite du bureau en 2020. Ici en RDC, notre objectif est d'accompagner le processus de démocratisation, promouvoir la participation de la population à la vie politique, ne pas la résumer seulement aux élections et la réduire au jour du scrutin, mais aussi son implication dans les dialogues, la prise des décisions politiques tous les jours. Et, eu égard à sa coloration politique, la Fondation a une approche très axée sur le travail des syndicalistes. Nous estimons que la situation des travailleurs, la défense de leurs droits élémentaires est à promouvoir afin d'avoir une société congolaise plus juste, plus égalitaire.

L.C.K. : La Fondation est-elle proche d'un parti spécifique en RDC ? Si oui, lequel et sur quelle base repose ce rapprochement ?



M.W. : Sur ce point-là, non. Nous n'approchons pas particulièrement un quelconque parti congolais dans le contexte des prochaines élections de 2023. Notre intérêt est plutôt que le processus démocratique se développe avec l'acceptation de la population. C'est moins d'accorder un appui technique aux partis politiques que de soutenir plutôt des activités d'éducation civique auprès de la population afin de lui

assurer une meilleure implication dans le processus démocratique.

L.C.K. : Vous disiez veiller sur les intérêts des travailleurs, de quelle manière la Fondation défend-elle leurs droits ?

M.W. : Actuellement, nous avons plutôt des projets pilotes qui se concentrent sur les travailleurs informels dans les secteurs miniers du cobalt. Nous sommes en train de monter une coordination de proximité, des activistes syndicalistes, dans les alentours de Kolwezi afin de renforcer la défense de ces travailleurs face aux industries, les acheteurs.

L.C.K. : Et ici à Kinshasa, n'avez-vous pas encore mené des actions en faveur des travailleurs ?

M.W. : Personnellement, je suis là depuis le mois de juillet dernier. L'une de nos activités les

plus récentes, la dernière a été de mener, en collaboration avec le Conseil économique et social un symposium ici à Kinshasa. Il a été tenu avec des experts du monde syndical, l'administration étatique et quelques ouvriers concernés sur la thématique des droits du travailleur en général, avec un accent particulier sur la situation qui prévaut dans le secteur du bâtiment. Spécifiquement sur les aspects sécuritaires et la santé des travailleurs. Les experts congolais avec lesquels nous avons travaillé ont constaté des lacunes particulières. C'est un secteur où les travailleurs encourent beaucoup de risques. Nous avons sensibilisé les différentes parties prenantes, les législateurs, l'administration pour essayer de voir de quelle manière améliorer la situation dans le secteur du bâtiment.

Propos recueillis par Nioni Masela

VIE DES PARTIS

Défi kongolais porté sur les fonts baptismaux

La formation politique, selon son fondateur, se veut être un modèle politique de refondation du système politique, économique et social congolais « pour formuler de nouvelles pistes de solution aux multiples défis qui se posent à la nation congolaise ».

La salle des conférences du ministère des Affaires étrangères a refusé du monde, le 13 août, à l'occasion de la sortie officielle du parti politique Défi Kongo (DK). Ce baptême était également l'occasion pour le fondateur et président de cette formation politique, Martorel Diangienda Kututukidi, de lancer un appel à l'union pour changer le destin du peuple congolais, du continent africain et de toute la planète. « *Marchons dans l'amour et la solidarité en visant une cause qui nous est commune, à savoir notre salut et notre bonheur partagé* », a-t-il dit devant ces milliers de personnes qui ont pris d'assaut cette salle parmi lesquelles les membres de ce parti politique venus de Kinshasa et certaines provinces du pays ainsi qu'à travers le monde et des invités.

Une nouvelle façon de conduire le monde

Pour le fondateur et président national de ce parti, Défi Kongo se veut une nouvelle façon de conduire le monde. « *Soyez-en sûr, notre parti, «Défi Kongo» vient avec cette ambition de proposer un nouveau paradigme dans la lecture de la situation sociopolitique, sécuritaire et économique de notre pays en vue de formuler de nouvelles pistes de solution aux multiples défis qui se posent*



Les militants dans la salle Adiac

à notre Nation », a dit Martorel Diangienda. Répondant à ceux qui pourraient se demander pourquoi encore un parti politique dans ce pays ainsi qu'autres qui se disent qu'il s'agit d'un parti de plus ou un parti de trop.

Après avoir brossé un tableau sombre de la situation du pays et de sa population depuis l'époque coloniale jusqu'à ce jour, malgré les nombreuses richesses dont regorgent le sol et le sous-sol du pays, en insistant sur ce que vivent

la population de l'est de la RDC, Martorel Diangienda Kututukidi dit : « *Ces questions et tant d'autres ont interpellé notre conscience d'humain et de citoyen. Elles ont suscité en nous une profonde réflexion qui nous a conduits à la recherche des réponses à cette contradiction d'un pays potentiellement riche mais qui croupit dans la misère.* »

Pour Martorel Diangienda Kututukidi et toute son équipe, Défi Kongo se donne la mission d'apporter la ré-

ponse à toutes ces questions qui se posent par rapport à la situation du Congo et des Congolais. « *Notre réponse est donc ce rassemblement politique que nous avons l'honneur et le plaisir de présenter à la communauté nationale et à la face du monde. Il s'appelle «Défi Kongo» qui s'offre ainsi comme une alternative décisive pour changer le paradigme et inverser la tendance au nom et au profit de la nation congolaise* », a-t-il affirmé.

Les institutions et le potentiel de l'état ainsi que l'Homme « kongolais

Le projet de société de cette formation politique, à en croire son président, s'articule fondamentalement sur trois axes d'action dont les institutions de l'Etat ; le potentiel de l'Etat ainsi que l'Homme « kongolais ». Et de faire savoir que ces axes d'action se fondent « *sur une révolte, un refus d'admettre que le pays de Papa Simon Kimbangu, précurseur des indépendances africaines, grand défenseur de l'émancipation de l'homme noir, puisse sombrer dans le sens contraire de la prophétie de Kimbangu qui annonçait que le Kongo et l'Afrique seront le "Poto moindo"* ». Défi Kongo, a expliqué son fondateur et président national, se donne ainsi l'ambition de changer la tendance qui veut que « *les gens aiment le Congo mais n'aiment pas le Peuple congolais* ». Ainsi, la mobilisation et la joie manifestée au son de la fanfare par les membres de ce parti présents dans la salle et leurs cris de joie ont été le témoignage de leur adhésion à cette vision prônée par le dernier fils de son éminence Joseph Diangienda Kuntima, bâtisseur des œuvres et de l'Eglise Kimbanguiste.

Lucien Dianzenza



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA



Assurance tous risque
chantier



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO

BUNIA

Les journalistes outillés pour la couverture des élections

La session de formation et de renforcement des capacités a été organisée par l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) axée sur le traitement de l'information électorale.

L'Olpa a organisé, le 13 août, à Bunia, chef-lieu de l'Ituri, un atelier de renforcement des capacités des journalistes locaux sur le traitement de l'information électorale. Ouvrant ce séminaire, le secrétaire exécutif de l'Olpa, Kabongo Mbuyi, a précisé que ces assises s'inscrivaient dans le cadre d'un projet axé sur le renforcement des capacités des médias indépendants durant le processus électoral en RDC, lequel est appuyé par la Fondation nationale pour la démocratie. Il a, à cet effet, rappelé que plusieurs autres rencontres ont déjà eu lieu dans différentes villes congolaises telles que Lomami, Idjwi, Muanda, etc. Dans sa communication axée sur la problématique de la liberté de la presse durant la période d'état de siège et perspectives d'avenir, la trésorière à la section provinciale de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC/Ituri), Sylvie Musoke Benita, a fait un

état des lieux sécuritaire des journalistes en Ituri, en contextualisant la zone de l'Ituri et cinq territoires (Aru, Djugu, Irumu, Mahagi et Mambasa). Sylvie Musoke Benita a fait savoir que cette province compte 72 radios dont 23 à Bunia ville, 14 à Mambasa, 11 à Irumu, 9 à Djugu, 8 à Mahagi et 7 à Aru ainsi que des médias en ligne. Et de noter qu'Ituri, à elle seule, compte plus de trois cents journalistes actifs.

Une période très difficile

La trésorière à la section provinciale de l'UNPC/Ituri a indiqué que l'exercice du métier durant l'état de siège est difficile. A l'en croire, l'UNPC enregistre régulièrement des violations des droits des journalistes de la part des forces de l'ordre et de sécurité et aussi des miliciens. Et d'énumérer quelques cas, stigmatisant le fait que les militaires intimident les journalistes en leur intimant

l'ordre d'éviter de critiquer l'état de siège.

De son côté, le coordonnateur provincial de la société civile, Forces vives de l'Ituri, Dieudonné Lossa Dhekana, a jeté un regard sur le travail de la presse locale. Il a appelé les journalistes de l'Ituri à s'autoévaluer car, a-t-il fait constater, la politisation et la pauvreté constituent un frein au développement de la presse dans cette province. «*Il faut dépolitiser la presse et mettre les journalistes dans les meilleures conditions socio-professionnelles* », a-t-il conseillé.

Le troisième panéliste, le secrétaire exécutif provincial de la Commission électorale nationale indépendante (Ituri), Jimmy Angha Matadri, est revenu sur les expériences de la couverture médiatique des élections passées. Il a rappelé que la présence du journaliste au lieu des opérations électorales est de recueillir les

éléments d'informations sur le déroulement de ces opérations et les mettre à la disposition du public. Selon lui, ce dernier devra donc être muni d'une carte d'accréditation dont l'obtention requiert un certain nombre des conditions.

Jimmy Angha Matadri a, en outre, relevé les points forts et faibles de la presse locale lors des cycles électoraux passés. Il a plaidé pour le renforcement régulier des capacités des journalistes. Le chef de division de la communication et médias, Louis Kalamba Kantambwa, a, quant à lui, axé son intervention sur le fonctionnement des médias en Ituri et leur niveau de collaboration avec les institutions provinciales. Tout en déplorant le fait que les jeunes professionnels de médias de l'Ituri ne s'informent pas suffisamment sur le rôle de la division de la communication et médias en dépit des difficultés auxquelles

est confrontée cette division, il a rappelé également aux responsables des médias de s'acquitter des taxes et redevances vis-à-vis de l'Etat pour éviter des sanctions.

Après les travaux en atelier, quelques recommandations ont été formulées. Il s'agit notamment du déploiement des autres instances de la corporation dans l'Ituri, du renforcement régulier des capacités des journalistes pendant tout le processus électoral, de la collaboration franche entre les autorités militaires et la presse ainsi que de l'accès aux sources d'information à tous les journalistes peu importe leurs origines tribales ou régionales. Il y a également la couverture des opérations électorales dans la stricte observation des règles du métier ainsi que la sécurisation du journaliste dans tous les territoires.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW

Thembo Kashauri : « Notre blog sera un média populaire sans pesanteur politique »

En plein préparatifs de l'exposition censée sanctionner la formation dispensée à une douzaine de jeunes dessinateurs par l'Association des dessinateurs de presse (Adep), le caricaturiste nous fait une confidence sur la suite du projet. Lors de cet entretien avec Le Courrier de Kinshasa, il annonce le prochain lancement, avec l'appui de la Fondation Friedrich-Ebert, d'un blog dédié à la caricature à l'image du « Canard déchaîné », journal paru pendant huit mois en 2013.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : L'exposition du 25 août est-il le but ultime de la formation ? Si non, pourriez-vous nous dire ce que vous envisagez ensuite ?

Thembo Kashauri (T.K.) : La finalité du travail accompli, c'est de pouvoir tirer le meilleur parti, s'assurer d'avoir le personnel qualifié pour alimenter le blog que nous souhaitons créer. Nous pensons que la Fondation est prête à nous suivre sur cette voie. Notre vœu c'est d'y diffuser les informations en toute liberté car les journaux qui ont pignon sur rue à Kinshasa appartiennent, pour la plupart, aux leaders politiques. Même lorsqu'on parle de médias privés, en creusant, on finit toujours par découvrir qu'il y a un politique derrière. Et donc, l'information est souvent teintée selon l'obédience politique du patron. Notre blog sera un média populaire qui n'a pas de bord politique, ne connaît aucune pesanteur politique. C'est parti de l'idée de mon travail. Je dessine à partir de ce que pensent les gens. Dans les années 1990, comme la plupart des journalistes, je pen-

sais que Mobutu était le diable et les opposants les anges. Mais nous avons été tout de suite déçus après car l'opposant au pouvoir faisait la même chose que les autres, si pas pire ! Depuis, j'ai acquis une sagesse : lorsque je réalise mes dessins, je tiens à écouter les deux parties et je prête oreille à ceux que disent les Congolais, le peuple. J'essaie de reproduire dans mes croquis ce que je les entends dire. Je donne la parole à tous les Congolais. C'est ce que nous allons tenter de faire dans le blog.

L.C.K. : Pensez-vous que tous les stagiaires ont la carrure pour se lancer dans cette aventure qui vous tient tant à cœur ?

T.K. : Nous pensons intégrer au fur et à mesure ceux des stagiaires qui se seront appliqués, les meilleurs. Ils pourront alors vraiment mieux connaître les ficelles du métier et avoir du travail. Ce serait tant mieux pour eux qu'ils soient payés. Et donc, ce serait intéressant qu'ils s'y mettent avec entrain et publient. Le blog sera une sorte de journal école. Nous

allons l'entretenir pour informer, en faire un média qui compte même sans le soutien de la Fondation. Nous aimerions pouvoir continuer seuls si elle ne peut plus nous soutenir. Pour cela, il faudra que nous arrivions à crédibiliser le blog. Il faudra trouver des sponsors, des partenaires pour la publicité par exemple.

L.C.K. : Comment avez-vous pensé vous y prendre pour lancer le blog ?

T.K. : Nous avons prévu de le faire sur un modèle que nous avons déjà. En 2013, nous avions créé un journal de caricatures dénommé « Canard déchaîné ». Il était essentiellement fait de dessins avec à peine quelques petites dépêches. Il était réalisé intégralement par des caricaturistes. L'expérience n'avait malheureusement été entretenue que pendant les huit mois de financement dont nous disposions alors. Nous n'avons pas pu la poursuivre faute de moyens. Mais nous voudrions vraiment reprendre cette initiative à travers le blog car l'édition papier migre de plus en plus vers l'électronique



avec la place qu'occupe Internet aujourd'hui dans l'univers des médias. Du reste, nous pensons que ce sera moins lourd à porter, les frais et coûts seront allégés. Chacun pourra, comme on le fait déjà aujourd'hui, à partir de chez lui, envoyer ses dessins au coordonnateur qui aura la charge de gérer et alimenter le blog.

L.C.K. : De qui est partie l'idée, quel délai vous accordez-vous pour lancer le blog et quels en seraient les piliers ?

T.K. : Je ne sais plus de qui est partie l'idée, mais nous la portons tous et nous l'avons enrichie, nous la peaufinons et nous sommes en pourparlers avec notre partenaire actuel qui est déjà enthousiaste. L'équipe de base du blog,

c'est celle des formateurs. Il s'agit de Philma, un ancien du journal Le Phare comme moi, Luba, qui a travaillé au Palmarès, Pili-Pili, etc., Rodrigue, caricaturiste à La Prospérité, Patou Bomenga qui l'est au Forum des as et cette année, nous avons fait appel à notre ami Dick Esale. C'est un magnifique illustrateur qui fait des caricatures mais n'est pas attaché à un journal donné, il fait juste des one shot pour plusieurs. Michaël Maloji est aussi des nôtres, il est souffrant et en soins en Afrique du Sud, mais je pense qu'il pourra travailler avec nous même à distance quand il se sera remis. Voilà le noyau sur lequel va reposer le blog au début.

Propos recueillis par Nioni Masela

FOOTBALL

Elia, Silas, Banza, Kule Mbombo et Vetocele, buteurs du week-end à l'étranger

Les championnats nationaux ont repris en Europe et les footballeurs de sang RD-congolais se sont illustrés le week-end dernier dans leurs clubs respectifs en inscrivant des buts.



Meschak Elia

L'ailier international congolais Meschak Elia Lina a été buteur avec son club, Young Boys de Berne en Suisse, le 14 août, face à Servette de Genève. Young Boys l'a emporté par trois buts à zéro, en match de la 5e journée de la D1 Suisse. Titulaire, Meschak Elia a inscrit le deuxième de son équipe actuelle

deuxième but de son équipe contre Werder Brême à la 77e minute. La partie s'est terminée sur une égalité de deux buts partout. Stuttgart occupe la 13e place au classement de la Bundesliga après deux journées 2 points. Le prochain adversaire de Stuttgart, c'est Fribourg. Focus sur Simon Banza.

en ce début de saison sous son nouveau maillot. Buteur lors de la première journée déjà, Simon Banza a été auteur d'un doublé (18e et 79e minutes) en deuxième journée lors du large succès de Braga face, bien sûr à Famalição. Banza n'a pas été tendre devant ses anciens coéquipiers battus par trois buts à zéro. C'est une première victoire de Braga à l'extérieur, et l'attaquant Franco-congolais est déjà à trois buts marqués. « Très content de la victoire de l'équipe dans un stage où j'étais très heureux. On continue ensemble », a-t-il écrit sur ses réseaux. Braga est déjà premier au classement avec 4 points, et joue son prochain match le 21 août contre Marítimo Funchal.

Ancien buteur de l'AS V.Club, Richard Kule Mbombo écrit son histoire dans les anciennes républiques soviétiques. Actuellement au FK Suduva en Lituanie après un passage en Lettonie, il compte déjà 9 buts depuis le début de la saison. Le week-end dernier, il a inscrit, à la 62e minute ; le quatrième but lors de la victoire du club de la ville de Marijambolé (4 buts à 1) sur Panevezys, en match de la 21e journée. Suduva qui a été éliminé au deuxième tour de l'Europa League par Viborg du Danemark occupe la 5e place au classement avec 35 points. Le jeune attaquant Igor Vetocele a participé à la nette victoire de Westerlo face au Standard de



Simon Banza

et Pindi Landu, buteurs en D2

Titulaire au coup d'envoi, l'attaquant Grady Diangana a certes marqué pour West Bromwich Albion à la 59e minute, mais n'a pas évité la défaite face à Blackburn, en troisième journée de la Championship (D2 Angleterre). Diangana.

Le milieu offensif Chardi Pindi Landu a participé au succès de PEC Zwolle sur le terrain de Telstar (5 buts à 0), en deuxième journée de la D2 du Pays-Bas. Chardi Pindi a été auteur d'un doublé au cours de cette rencontre, à la 2e et 36e minute, lui qui a intégré l'équipe première de



Silas Katompa

leader au classement avec 11 points. Un autre Congolais s'est illustré en Allemagne. L'attaquant Silas Katompa a ouvert son compteur-but avec Stuttgart en marque le

L'ancien joueur de Lens (L1 France) fait parler de lui au Portugal. Après une première saison réussie à Famalição, il a donc changé d'air, transféré à Braga et il carbure



David Kinsombi

West Bromwich Albion occupe la 20e place au classement sur 24 équipes, avec 2 points. Le milieu de terrain David Kinsombi (27 ans) a marqué lors de la défaite

PEC Zwolle cette saison. PEC Zwolle est premier au classement avec 6 points, avant d'affronter la formation de Venlo le 21 août.

Martin Enyimo

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DIRIGEANTES

La Fécofoot répond au Collectif des anciens footballeurs congolais

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) et le Collectif des anciens footballeurs congolais se donnent coup pour coup pour éclairer l'opinion sur le processus électoral. Les textes sont lus mais interprétés différemment. Comme d'habitude, la Fédération internationale de football association a été citée pour trancher les débats.

Dans un point de presse qu'elle a animé le 15 août à son siège, la Fécofoot a confirmé, pour le 2 septembre, la tenue de son assemblée extraordinaire élective, répondant ainsi à la déclaration du Collectif des associations des anciens footballeurs congolais qui réclamait, le 13 août, au cours d'une conférence de presse la suspension ou l'annulation du processus électoral en cours et la désignation d'une administration provisoire au sein de la Fécofoot. Selon le collectif, cette administration provisoire aurait pour mission première et fondamentale la refonte des statuts qui prenaient en compte, tant de manquements décriés de certaines dispositions que les préoccupations du ministre des Sports tout en se conformant à la règle édictée par l'article 14 de la loi n° 11-2000 du 31 juillet portant organisation et développement des activités sportives stipulant que les fédérations sportives adoptent les statuts qui tiennent compte des orientations de l'Etat et des fédérations internationales. La Fécofoot a, de son côté, rassu-

ré qu'il n'y a ni péril, ni dérive, ni autoritarisme ni exclusion. « La Fécofoot veut rassurer tous ceux qui sont attachés à notre football que l'assemblée extraordinaire élective aura bel et bien lieu le 2 septembre 2022, et ce, en conformité avec les statuts actuels de la Fécofoot, adoptés le 27 décembre 2013, qui restent et demeurent en vigueur », a souligné Emmanuel Kaba, l'officier media de la Fécofoot. Le Collectif accuse la Fécofoot de continuer à appliquer les statuts adoptés en 2013 par l'assemblée générale alors que ceux-ci ont été modifiés dans certaines de ses dispositions en 2015 et approuvés en 2016. « Plutôt que de s'accommoder et/ ou de s'amender, la Fécofoot est restée droit dans ses bottes. Au point où toutes les assemblées générales postérieures à 2018 se sont tenues sur la base des statuts de 2013. Il en est également le cas de l'assemblée générale ordinaire du 27 février 2022, prélude à l'assemblée générale à venir. Il reste donc à déduire consécutivement à la mise sur orbite des statuts obsolètes,

les conséquences de l'assemblée générale ordinaire de 2022 et de ses suites, notamment le processus électoral en cours », pensent les anciens footballeurs. Le processus électoral dans toutes les fédérations sportives nationales, a assuré la Fécofoot, ne peut se faire sans se référer à la Fifa et doit obligatoirement être en conformité avec les statuts de l'association nationale elle-même et ceux de la Fifa. L'instance qui gère le football national a confirmé le soutien de la Fifa quant à l'organisation de l'assemblée générale élective en désignant ses deux représentants. La Confédération africaine de football sera elle aussi présente avec ses deux représentants. « Le code électoral en son article 2 alinéa 3 stipule que la Fécofoot communique à la Fifa, deux mois à l'avance la date du début des élections, de la convocation et ses règlements électoraux. Elle informe la Fifa de la durée des élections et la durée des mandats. Depuis deux mois, toutes ces informations ont été



Emmanuel Kaba donnant le point de presse Adiac

envoyées à la Fifa et elle a donné quitus quant à l'organisation de l'assemblée générale élective en désignant ses deux représentants », a expliqué la Fécofoot. Le 21 avril 2021, rappelle-t-il, l'un des membres du Collectif avait écrit à la Fifa en s'appuyant sur l'article 33 alinéa 5 des statuts de la Fécofoot qui indique que les candidats aux fonctions de membres du comité exécutif collectif et les candidats en fonction du membre du comité exécutif ne doivent pas avoir été jugés cou-

pables précédemment d'une affaire criminelle, faisant allusion à la sanction que la Fifa avait infligée à l'actuel président de la Fécofoot lors qu'il assumait les fonctions du premier vice-président. Il a été débouté par la Fifa. « Vous faites allusion à des décisions ayant été rendues par le tribunal qui traite des affaires pénales. Force est de constater que les décisions de la Commission d'éthique de la Fifa ne sont pas de cette nature et ne relèvent donc pas du champ d'application de l'article 33 alinéa 5 susmentionné », expliquait Kenny Jean Marie, directeur de la division associations membres. La Fécofoot souligne, par ailleurs, que le Collectif a voulu faire croire à l'ensemble de la communauté du football vivant à l'extérieur qu'elle était exclue du processus électoral. « Il y a aucun article des statuts qui exclut les binationaux et aucun acte posé par la direction actuelle de la Fécofoot n'est à ranger dans cet ordre », a rappelé Emmanuel Kaba.

James Golden Eloué

EN VENTE

Le Protocole de Brazzaville
Une victoire congolaise méconnue
Pierre OBA

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS
DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE
Laurent Tongo

MURAMBI
Le livre des ossements
Roman
Boubacar Boris DIOP
WINNER of the NEUSTADT PRIZE

Code des Hydrocarbures du Congo
Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé
Roland BEMBELLY

Le Commandant Marien Ngouabi
(1935-1977)
Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique
Roch Cyriaque GALEBAYI
Professeur du Dr Théophile ORENGA

Paradoxe de l'agriculture congolaise
Jacques N'GOULOU

LES PASSERELLES DANS LE MONDE DU TRAVAIL
Lazare BABINDAMANA BIZI

Précis de sous-traitance au Congo
Nouvelle réglementation de la sous-traitance pétrolière
Roland Bembelly et Annicet Cyriaque Nassy Pratt

Le droit de l'urbanisme au Congo
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées
Rigobert Sabin BANZANI

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)
Placide Moukououou

INSERTION SOCIALE

Des formations professionnelles au profit des enfants en situation de rue

Congo Terminal filiale de Bolloré Ports a renouvelé son engagement pour la réinsertion socio-économique des jeunes en situation de rue via une convention de partenariat avec le Samu social pour l'apprentissage des jeunes dans son atelier technique à Pointe-Noire.

Ce protocole donne la possibilité à cinq jeunes suivis par le Samu Social de bénéficier d'une formation professionnelle à travers un stage d'apprentissage d'une durée de 6 mois en mécanique, soudure, électricité ou tôlerie. Un programme qui vise la contribution de leur réinsertion socio-économique.

« Depuis plusieurs années, Congo Terminal œuvre pour la réinsertion sociale des jeunes en situation de rue. Dans ce but, nous avons mis en place un projet d'accompagnement professionnel pour leur permettre d'accéder à une meilleure qualité de vie. À ce jour, plus d'une vingtaine de bénéficiaires ont été concernés par cette initiative », a indiqué son directeur Anthony Samzun. L'initiative a été saluée par les jeunes bénéficiaires qui, selon l'un d'eux lui permettra d'avoir un métier en même temps qu'un statut



Un enfant de rue en apprentissage dans un atelier de soudure./DR

« Depuis plusieurs années, Congo Terminal œuvre pour la réinsertion sociale des jeunes en situation de rue. Dans ce but, nous avons mis en place un projet d'accompagnement professionnel pour leur permettre d'accéder à une meilleure qualité de vie. À ce jour, plus d'une vingtaine de bénéficiaires ont été concernés par cette initiative »

valorisant au sein de la société.

Depuis 2015, Congo Terminal collabore avec le Samu social pour la réinsertion socio-économique des jeunes garçons en situation de rue. Créé en 2006 à la demande de la mairie de Pointe-Noire, le Samu social œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des enfants de la rue à travers des soins médicaux et psychosociaux, éducatifs, social et économique.

Congo Terminal, concession de Bolloré Ports, est l'opérateur du terminal à conteneurs de Pointe-Noire. L'entreprise est engagée dans un partenariat public-privé qui lui permet de répondre aux exigences de ses clients armateurs, importateurs ou exportateurs.

Grâce à ses nombreux investissements, Congo Terminal participe à l'amélioration du pouvoir d'achat et contribue activement à la lutte contre la vie chère.

La Rédaction

NÉCROLOGIE



Rock Taloulou, agent des Dépêches de Brazzaville, Sébstien Louwolo (Double Ngok), André Maleba, Basile Nsougani, Sébastien Nganga, Marie-Berthe Taloulou et Sosthène Flavie Taloulou ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, père et oncle François Claude Taloulou, survenu le mardi 2 août 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Mfilou Ngamaba au n°68 rue Ngoyi (arrêt de bus Mâ Martine).

La date de l'inhumation est fixée pour ce mercredi 17 août 2022 à Brazzaville.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



DOLISIE

Les 62 ans de l'indépendance célébrés sous le signe d'une évocation

Le département du Niari a commémoré, le 15 août, à Dolisie le 62e anniversaire de l'accession du Congo à la souveraineté nationale et internationale. La causerie-débat animée, à cet effet, sous l'égide du préfet de la contrée, Frederick Baron Bouzock, a permis d'édifier l'assistance sur les péripéties ayant conduit le Congo à la liberté.

Devant les responsables et autorités départementales, l'orateur Charles Maboussou, colonel à la retraite, a souligné à l'assistance que l'indépendance du Congo a été proclamée le 15 août 1960.

« Le 28 juillet 1960, les accords sont signés entre les parties française et congolaise pour le transfert de compétences. Cinq grands moments ont marqué les péripéties de cette accession à l'indépendance : le régime indigénat, la Conférence de Brazzaville, l'Union française, la loi cadre des territoires d'outre-mer et la communauté

franco-africaine », a-t-il déclaré.

Parlant du régime d'indigénat, Charles Maboussou a fait savoir que tous les indigènes de l'époque étaient considérés comme des sujets français, mais sans droit politique. Pour bénéficier de la nationalité française, ces derniers devaient renoncer à leur coutume, à la polygamie et aux pratiques fétichistes. « Il ressort des assises de la Conférence de Brazzaville que la population africaine n'a pas droit à l'autonomie, mais doit être plutôt assimilée. A cette occasion, les Congolais et Gabonais ont eu le droit d'élire Félix Tchicaya

comme député du deuxième collège. Les réformes issues de ces assises ont permis l'abolition des travaux forcés et le respect des coutumes », a-t-il précisé.

S'agissant de l'Union française, l'orateur a expliqué que la Constitution du 16 octobre, inspirée des recommandations de la Conférence de Brazzaville, avait institué une union française composée de la République française et des territoires africains. Cette union a permis aux indigènes d'envisager toutes les réformes sociales. Il s'agit, entre autres, de l'égalité des droits et

devoirs, sans distinction de race et de religion ; la liberté d'associations et de réunions ; l'abolition des travaux forcés ainsi que le droit de vote réservé à une catégorie sociale, comme les notables, les propriétaires fonciers, les fonctionnaires, les anciens combattants.

Au Congo, une Assemblée nationale est née le 16 juin 1959, laquelle a permis l'élection de l'abbé Fulbert Youlou au poste de Premier ministre, devenu président de la République le 21 novembre, a rappelé Charles Maboussou.

Max Ferhynel Poudi,
correspondant à Dolisie

BASKETBALL SAISON 2021-2022

La Ligue départementale distingue les meilleurs joueurs

La distinction de meilleurs joueurs par la Ligue départementale de basketball de la ville océane a été précédée par la finale de la coupe de la ville, qui a mis aux prises, le 14 août, au terrain Synergie la formation de Black Lion Club à celle de BBS.

Après une disputée, la finale de la coupe de la ville dénommée Coupe du centenaire a été remportée par l'équipe de Black Lion club qui a défait BBS sur le score de 59 à 39. A la mi-temps, l'équipe victorieuse menait déjà sur le score de 26 à 20. « Dès le premier quart temps, nous avons senti qu'on avait la maîtrise du match et on a gardé le rythme jusqu'à la fin en restant concentré et discipliné dans le jeu », a dit Mery Nsangou, capitaine de Black Lion qui regrette cependant l'absence d'infrastructures adéquates dans la ville océane pour bien exprimer leur talent contrairement



L'équipe de Black Lion club vainqueur de la coupe de la ville/Adiac

aux sportifs de Brazzaville beaucoup mieux lotis. Mais cela, a-t-il dit, ne le décourage pas outre mesure et Black Lion défendra dans la capitale dignement dans quelques jours son titre acquis l'année dernière.

Déçu mais pas abattu, Serges Koumba, capitaine de BBS reste optimiste pour son équipe qui a fléchi au mauvais moment et promet relever la tête lors des compétitions à venir. Avant cette rencontre, le match de gala U14 qui a opposé BBS à l'AS Cheminots a vu la victoire des fillettes de BBS qui ont surclassé les jeunes inexpérimentés de l'AS Cheminots sur le score de 21 points à 2. Cette rencontre a été initiée afin de relancer le basketball féminin dans la ville océane plongé depuis des années dans la léthargie.

Faste a été la saison 2021-2022 mar-

quée par des émotions et exploits de toutes sortes lors des différents championnats départementaux de la discipline qui ont mis aux prises les équipes de la ville océane. Ainsi, devant Joseph Biangou Ndinga, le directeur départemental des Sports, Christian Boungou, 3e vice-président de la Fédération congolaise de basketball, de plusieurs dirigeants de clubs et anciens basketballers, la ligue départementale de basketball, dirigée par Régis Pembellot, a primé les meilleurs qui se sont distingués par leurs performances au cours de la saison 2021-2022. Plusieurs récompenses (trophées, attestations, médailles, gadgets et présents divers) ont été décernées aux sportifs et clubs méritants.

Les distinctions

Diplôme d'encouragement pour leur dévouement au développement du basket ball féminin à Pointe-Noire

Lea Moussitou
Georda Dalia Sayi
Sagesse Marvella Tchicaya
Prix des deux meilleurs arbitres de la saison 2021-2022

Ganga Exupéry
Diakoundila Ruben

Prix des meilleurs entraîneurs de la saison
Cadets U16 : Serges Koumba (BBS)

Juniors U18 : Jacques Victor Douvingou (BBS)

Seniors U20 : Guy Yancy Kotha (Black Lion).

Trophée meilleur marqueur de la saison

MVP 2022 en cadet : Serges Madzou (CPAGOS)

MVP 2022 en juniors : Abe Ngokaba (BBS)

MVP 2022 en seniors : Ronhel Itoba (NTSC)

Classement : (les trois premiers ont reçu des trophées). Les autres clubs ont reçu des attestations.

Seniors Hommes :

- 1-Black Lion club
- 2- AS Cheminots 1
- 3- BBS
- 4- CPGOS
- 5- NTSC
- 6-Interclub
- 7- Black Lion 1
- 8-As Cheminots 2
- 9-JSK

Juniors Hommes.

- 1- BBS
- 2-CPGOS

3- Black Lion

4- AS Cheminots

5-JSK

Cadets hommes :

1-BBS

2-CPGOS

3- Black Lion

4-AS Cheminots

5-AS Loya

6-JSK

En Seniors U20, le trophée André-Miantama a été remporté définitivement par Black Lion qui a inscrit son nom pour la troisième année consécutivement. Signalons que lors des championnats nationaux de basketball qui ont lieu du 23 au 28 août à Brazzaville, les deux premiers clubs en catégories seniors, juniors et cadets hommes vont représenter le département de Pointe-Noire.

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNAT NATIONAL JUNIORS DE HANDBALL

AS Neto et Etoile du Congo sur le podium

Les formations d'AS Neto chez les filles et de l'Etoile du Congo chez les garçons ont remporté, le 15 août, à Makoua la 20^e édition du Championnat national juniors hommes et dames de handball.



Une des équipes championnes /DR

En présence des autorités civiles et militaires du département de la Cuvette ainsi que des dirigeants de la Fédération congolaise de handball (Fécohand), les équipes vainqueurs ont prouvé leur suprématie devant leurs adversaires. Après un match à suspense entre deux équipes qui se connaissent depuis Brazzaville, l'AS Neto qui est habituée aux finales a battu Etoile du Congo 28-25. « Nous avons l'habitude de nous rencontrer chaque saison et souvent nous la battons. Aujourd'hui ce n'était qu'une formalité puisque nous sommes champion de Brazzaville puis champion du Congo toujours devant cette équipe. Merci à la Fédération car la fête était belle », a expliqué une joueuse de AS Neto. Du côté des garçons, Étoile du Congo s'est rattrapée puisqu'elle a illuminé en finale le match NHA Sport de Pointe-Noire. Si au début de la rencontre les Pontenegrins ont tenté de contenir les assauts des Brazzavillois, la deuxième période a permis à ces derniers de s'imposer et réaliser un match à sens unique. Score final : 26-34.

En ce qui concerne l'organisation de cette compétition, tous les invités et les populations hôtes se sont

accordés sur sa réussite « totale ». Certaines équipes qui découvrent le haut niveau souhaitent que la prochaine édition prenne plus de jours. C'est le cas de l'entraîneur de Sage-ma de Zanaga, dans la Lekoumou, qui a félicité la Fécohand et apprécié le faire play des équipes. « Ce n'est pas facile de déplacer toutes ces équipes et maintenir la fête jusqu'au dernier jour. On ne se connaissait pas mais nous avons vécu en harmonie avec les autres et les habitants des localités hôtes. Chapeau bas au bureau de la Fédération, c'était magique », a-t-il laissé entendre.

Le préfet de la Cuvette, Jean Christophe Tchicaya, qui a supervisé la compétition depuis son lancement, le 6 août, a signifié que c'était une aubaine pour ce département d'accueillir les futurs stars du handball congolais. Pour lui, ce moment restera historique puisqu'il constitue non seulement un moyen de découverte de talents mais aussi de renforcement du vivre-ensemble.

A en croire le président de la Fécohand, Ayessa Ndinga Yengue, cette compétition qui s'est simultanément déroulée à Makoua et Owando est une source de fierté pour le Congo, en général et la Cuvette en

particulier car, « ce département a produit des grandes stars de notre sport. Ces champions et championnes de demain nous ont offert de très beaux spectacles prouvant ainsi que demain pourrait être meilleur si dès aujourd'hui nous prenons la réelle décision de les soutenir et de les accompagner », a-t-il lancé tout en sollicitant un appui de la tutelle.

Au total, près de trente équipes issues de tous les départements du Congo ont participé à cette fête de la jeunesse du handball. Brazzaville est le grand vainqueur de cette compétition car le podium chez les dames a été complété par US Renaise tandis que la Jeunesse sportive de Ouenzé est terminée troisième chez les garçons.

Les trophées de faire-play reviennent à St Michel de Kinkala (dames) puis Botafogo d'Etoumbi du côté des hommes. La Coupe du président a été remportée, dans les deux versions, par Asoc de Brazzaville. Si la meilleure buteuse était Lekoussouma Rose d'AS Neto, Etoumbi de NHA Sport a été sacré meilleur buteur. Toutes ces équipes ont reçu un trophée plus une enveloppe.

Rude Ngoma

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Le groupe Conquering Lions se produit à Brazzaville

Originaire de la ville de Pointe-Noire, le groupe de reggae Conquering Lions a livré un concert exceptionnel, le 15 août, au centre culturel Zola de Brazzaville, à l'occasion de la fête nationale marquant le 62^e anniversaire de l'indépendance du Congo.

La meute des lions conquérants a débarqué dans la ville capitale pour un concert qui a réuni de nombreux spectateurs. Les morceaux de ce groupe ont résonné au centre culturel Zola. Avec un Patrick Bikoumou en forme, qui a invité le public à chanter avec lui. Le groupe Conquering Lions a une fois de plus été à la hauteur de sa prestation. De par sa puissance musicale et sa communion avec le public, l'orchestre a réussi à enflammer le public brazzavillois avec une prestation inégalable.

En effet, après avoir mis la foule en délire avec les répliques de morceaux mythiques des grands noms du reggae, mais également de ses propres chansons, le groupe Conquering Lions a laissé les Brazzavillois dans une envie insatiable. Le spectacle a commencé par une première partie animée par l'artiste musicien Mussi Kongo et son ensemble. Avec sa voix digne d'un artiste de reggae, le jeune artiste a balisé la voie pour



Le groupe Conquering Lions pendant son concert /Adiac

donner lieu à un concert formidable.

Ensuite le groupe Conquering Lions est venu pour mettre le feu, le public s'est laissé embarquer dans l'univers musical de ce groupe et vibrer au rythme de l'ambiance du reggae bantou, un genre musical que ce groupe affectionne. C'est sous les applaudissements et les cris des spectateurs que le célèbre groupe ponténégrin a fait son entrée sur scène en interprétant son hymne, une chanson sans voix rythmée par les sons de l'harmonica et des cuivres et appuyée par la batterie et les guitares. La formation musicale a présenté une programmation variée. Et, comme d'habitude, il a mis tout le monde d'accord. De la chanson traditionnelle congolaise, en passant par l'électro et le reggae, Conquering Lions entraîne son public dans d'inoubliables réjouissances.

Hugues Prosper Mabonzo

ELECTIONS À LA FÉCOFOOT

CPLC2 témoigne son soutien à Jean Guy Blaise Mayolas

Dans la perspective des élections à la Fédération congolaise de football (Fécofoot) prévues pour le 2 septembre, l'actuel président a reçu un soutien de taille.

Le Collectif des présidents des clubs de Ligue 2 (CPCL2) réuni, le 14 août, à Brazzaville, a témoigné son soutien indéfectible à Jean Guy Blaise Mayolas pour les efforts qu'il ne cesse de déployer pour l'épanouissement du football dans les clubs de la catégorie inférieure. « C'est l'homme qu'il faut pour



Les membres du Collectif des présidents des clubs de Ligue 2

le développement du football congolais », a souligné le Collectif dans sa déclaration.

Seul candidat en lice à sa propre succession, l'actuel président de la Fécofoot a, selon les membres du CPCL2, multiplié les stratégies pour rendre compétitives leurs formations engagées dans les championnats nationaux ligue 2 organisés chaque saison par la Ligue nationale de football en vue de la montée à l'élite. Jean Guy Blaise Mayolas a tenu la promesse qu'il avait faite aux clubs en remettant à chacune des équipes engagées en plus de la subvention, des kits composés des équipements sportifs, des ballons, les

plots et autres matériels d'entraînement. Une forme de reconnaissance pour le rôle combien important que jouent les présidents de ces clubs dans la formation des jeunes talents qui composeront, sans nul doute, l'équipe nationale de demain.

« Soutenir les équipes de Ligue 2 faisait partie de l'engagement pris par le président Jean Guy Blaise Mayolas. Nous rendons hommage mérité à cet homme dynamique, courageux et plein de convictions et qui se distingue des autres par sa grandeur. Il a fait ce que ses prédécesseurs n'ont pas », peut-on lire dans la déclaration.

James Golden Eloué